



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 décembre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 9 décembre 2010

Publié le 17 décembre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

| | | |
|---------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| M. François REBSAMEN | M. Alain MILLOT | M. Franck MELOTTE |
| M. Pierre PRIBETICH | M. Benoît BORDAT | M. Louis LAURENT |
| M. Jean ESMONIN | M. Joël MEKHANTAR | Mme Christine MASSU |
| M. Gilbert MENUET | M. Christophe BERTHIER | Mme Dominique BEGIN-CLAUDET |
| Mme Colette POPARD | M. Philippe DELVALEE | M. Michel FORQUET |
| M. Rémi DETANG | Mme Anne DILLENSEGER | M. Claude PICARD |
| M. Jean-Patrick MASSON | M. Georges MAGLICA | M. Gaston FOUCHERES |
| M. José ALMEIDA | Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE | Mme Claude DARCIAUX |
| M. Jean-François DODET | Mme Elisabeth BIOT | M. Nicolas BOURNY |
| M. François DESEILLE | Mlle Christine MARTIN | M. Jean-Philippe SCHMITT |
| M. Laurent GRANDGUILLAUME | Mlle Nathalie KOENDERS | M. Pierre-Olivier LEFEBVRE |
| M. Patrick CHAUPUIS | Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY | M. Gilles MATHEY |
| M. Michel JULIEN | M. Alain MARCHAND | M. Jean-Claude GIRARD |
| Mme Marie-Françoise PETEL | M. Mohammed IZIMER | Mme Françoise EHRE |
| M. Gérard DUPIRE | Mme Hélène ROY | M. Patrick BAUDEMONT |
| Mme Catherine HERVIEU | Mme Myriam BERNARD | Mme Geneviève BILLAUT |
| M. François-André ALLAERT | M. Mohamed BEKHTAOUI | M. Murat BAYAM |
| M. Jean-Claude DOUHAIT | Mme Jacqueline GARRET-RICHARD | M. Michel BACHELARD |
| Mlle Badiaâ MASLOUHI | Mme Joëlle LEMOUZY | M. Rémi DELATTE |
| M. Yves BERTELOOT | M. Jean-Yves PIAN | M. Philippe BELLEVILLE |
| M. Patrick MOREAU | Mlle Stéphanie MODDE | M. Norbert CHEVIGNY |
| M. Dominique GRIMPRET | M. Philippe CARBONNEL | M. Gilles TRAHARD |
| M. Didier MARTIN | M. Alain LINGER | Mme Noëlle CABBILLARD. |

Membres absents :

| | |
|-----------------------------|--|
| M. Jean-François GONDELLIER | M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM |
| M. Jean-Pierre SOUMIER | Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH |
| M. Lucien BRENOT | Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU |
| M. Michel ROTGER | Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE |
| M. Pierre PETITJEAN | M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN |
| M. Philippe GUYARD | M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU. |

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Avenant n°1 au marché n° 08-38 (achat de prestations d'assistance financière dans le cadre du projet de tramway) : analyse des comptes du délégataire du service de transports en commun

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code des Marchés Publics,

La Communauté de l'agglomération dijonnaise a signé le 28/11/2008 avec le Groupe FCL un marché d'assistance en matière d'ingénierie financière dans le cadre du projet de réalisation de deux lignes de tramway.

Le lot 1 (Plan de financement, prospective, assistance budgétaire et comptable), établi pour un montant de 127 050 € HT(soit 151 951,80 € TTC), est décomposé en quatre missions définies de la manière suivante :

- 1) Etablissement, validation et suivi du plan de financement
- 2) Prospective financière consolidée
- 3) Gestion de procédures pour l'obtention des prêts bonifiés
- 4) Assistance budgétaire et comptable générale

Dans le prolongement de ces missions, la communauté d'agglomération souhaite renforcer l'analyse des comptes de la société Keolis, délégataire de l'exploitation du réseau Divia, afin de maîtriser l'évolution de la contribution forfaitaire versée à l'exploitant, et d'apprécier de manière plus fine les marges de manoeuvre financières de la collectivité.

Il est proposé de confier cette mission au Groupe FCL, dans le cadre d'un avenant n° 1 au marché suscit, dont le contenu serait :

- Analyse des comptes 2008-2009 du délégataire, et première appréciation des marges de manoeuvre ;
- Actualisation de l'analyse des comptes pour l'année 2010.

Sur le fondement du Contrat de délégation de service public, le Groupe FCL s'attachera notamment à réaliser une analyse comparative du compte-rendu financier et de la liasse fiscale du délégataire, de manière à apprécier l'évolution des facteurs de réalisation de marge.

Le montant initial de la tranche ferme est de 127 050 € HT.

Le montant du marché doit être augmenté de 15 500 € HT, ce qui représente une plus value de 12,20 % du montant initial du marché.

Conformément au Code des Marchés Publics, un avenant doit donc être établi avec le groupe FCL afin de prendre en considération ces modifications.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres ;

Vu l'avis de la Commission administration générale et finances ;

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'avenant n°1 au marché 08-38 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant pour le bon déroulement du marché.